RAPPORT N° 71

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): MME VALERIE GUARINO

OBJET

Aides exceptionnelles à des collèges du Département

Direction Générale Adjointe de la Construction, de l'Environnement, de l'Education et du Patrimoine
Direction de L'Education et des Collèges
12951

PRESENTATION

Dans le cadre de sa politique de soutien aux initiatives des collèges, le Département a décidé de promouvoir et de compléter les activités éducatives des établissements. En raison du nombre élevé de projets présentés, les attributions reposent sur des critères et un barème limitatifs. Or, peuvent être ainsi écartés des projets dont la réalisation nécessiterait une participation importante des familles. Il peut en résulter l'abandon du projet ou la mise à l'écart des familles les plus modestes.

Aussi convient-il qu'à titre exceptionnel notre collectivité puisse soutenir certains projets, lorsqu'ils revêtent un intérêt particulier sur le plan éducatif et répondent à la préoccupation du Département de promouvoir l'égalité des chances en réduisant les charges financières des familles, et quand le fonds de roulement du collège ne permet pas le financement du projet dans le cadre du budget de l'établissement. C'est dans ce cadre que les projets ci-dessous vous sont présentés.

COLLEGE	COMMUNE	PROJET	PROPOSITION
CAMPRA	Aix en Provence	Participation au concours "Collèges fleuris"	800
VAN GOGH	Arles	Déplacement des équipes de foot féminine et masculine aux championnats interacadémiques	2 000
LEGER	Berre	Formation des élèves au Brevet d'Initiation Aéronautique.	1 800
MALLARME	Marseille	Voyage en Angleterre	2 500
MANET	Marseille	Visite du Parlement européen par les élèves délégués de 3e	800
PARKS	Marseille	Exposition artistique du collège et projet "Jardin"	1 000
VALLON DES PINS	Marseille	Récompense des élèves les plus méritants (diplômes, cadeaux, buffet)	2 200
ZAY	Rousset	Projet théâtral	600
			11 700

Par ailleurs, le collège CLAIR SOLEIL, à Marseille, demande la réaffectation sur un stage de voile et de kayak de la subvention de 3.000 € attribuée à la commission permanente du 29 janvier 2016 pour un séjour en Angleterre.

PROPOSITION

Compte-tenu de l'intérêt des projets présentés, je vous propose d'accorder aux collèges les subventions de fonctionnement figurant ci-dessus, pour un total de 11.700 €, et d'accepter les réaffectations demandées.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, il conviendra de prélever le montant des subventions accordées, soit 11.700 €, sur les crédits de l'imputation 65-221-65737 du programme 22006 (Fonds d'intervention), qui sont suffisants.

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations ci-dessus, et sur proposition de Mme la déléguée aux collèges, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL